

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 7 JUIN 2018 à 20 h 15

Présents : ANTHOINE Eric, Maire

ANDRES Sylvie, VAN CORTENBOSCH Régnald, BULTOT Stéphanie, adjoints

NICOUD Myriam, ANTHOINE Alexis, WASSON Emeric, DUMAINE Pierre, ZARDO Stéphanie, MUSSANO Nicolas

Absents : NEANT

Secrétaire de séance : Stéphanie BULTOT

ORDRE DU JOUR :

- Ouverture de la séance par le Maire
- SYANE : programme de travaux d'éclairage public – remplacement des armoires électriques
- Demande de subvention pour le voyage scolaire du collège de Samoëns
- Demande de subvention pour les voyages scolaires du collège de Taninges
- Demande de subvention pour le voyage scolaire du CECAM – LPP de Saint-Jeoire
- Convention de servitudes avec ENEDIS pour passage de ligne au Pont des Thézières
- Dissolution du centre de secours La Rivière-Enverse/Mieussy/Taninges : suite
- Enfouissement du réseau électrique moyenne tension secteur la Grange-La combe
- Débat : rénovation maison communale
- Information sur la fiscalité des élus
- PC – DP
- Comptes-rendus de réunions : assainissement collectif, etc..
- Divers

Le secrétaire de séance donne lecture du procès-verbal de la séance du 10 avril qui est adopté à l'unanimité

SYANE : TRAVAUX DE GROS ENTRETIEN RECONSTRUCTION PROGRAMME 2018

Le Maire présente au conseil municipal le projet de programme de travaux de « gros entretien reconstruction » à réaliser en 2018 et qui consiste au remplacement des armoires électriques et installation d'une horloge astronomique. Le montant des travaux est estimé à 21 359 € dont 13 158 € à la charge de la commune.

Le conseil municipal autorise le Maire à engager les travaux

DEMANDE DE SUBVENTION POUR LE VOYAGE SCOLAIRE DES ENFANT SCOLARISES AU COLLEGE DE SAMOENS

Le Maire donne lecture d'un courrier adressé par Collège de Samoëns sollicitant une aide financière de 50 € pour le voyage scolaire d'un élève de la Rivière-Enverse scolarisé dans ce Collège.

Le Conseil municipal accepte l'attribution d'une subvention de 50 € au collège de Samoëns.

DEMANDE DE SUBVENTION POUR LES VOYAGES SCOLAIRES DES ENFANTS SCOLARISES AU COLLEGE J.BREL DE TANINGES

Le Maire donne lecture d'un courrier adressé par le collège J. BREL de Taninges sollicitant une aide financière pour les voyages scolaires des élèves de la Rivière-Enverse scolarisés dans ce Collège. Le montant demandé s'élève à 4.50 € par enfant et par jour soit 189 euros pour les 6 élèves.

Le Conseil municipal accepte l'attribution d'une subvention de 189 € au collège de Taninges.

DEMANDE DE SUBVENTION POUR LE VOYAGE SCOLAIRE DES ENFANT SCOLARISES AU CECAM-LYCEE PRIVE PROFESSIONNEL DE SAINT JEOIRE

Le Maire donne lecture d'un courrier adressé par le Lycée Privé Professionnel CECAM de Saint-Jeoire sollicitant une aide financière pour le voyage scolaire d'un élève de la Rivière-Enverse scolarisé dans ce Lycée.

Le Conseil municipal accepte l'attribution d'une subvention de 40 € au Lycée Privé Professionnel CECAM de Saint-Jeoire.

CONVENTION DE SERVITUDES AVEC ENEDIS POUR L'ENFOUISSEMENT DE LA LIGNE 20 000 VOLTS AU LIEUDIT « PONT DES THEZIERES »

Le Maire présente au Conseil municipal le dossier adressé par ENEDIS concernant la mise en souterrain de la ligne électrique 20000 volts passant au Pont des Thézières et plus particulièrement sur une parcelle appartenant à la commune.

Après avoir pris connaissance du dossier le conseil municipal autorise le Maire à signer la convention de servitudes avec ENEDIS

PARTICIPATION DES FAMILLES AU COUT DES TRANSPORTS SCOLAIRES ANNEE 2018/2019

Considérant que le cout du transport scolaire va diminuer à la rentrée scolaire 2018 du fait de la suppression des rythmes scolaires et donc de la suppression du transport le mercredi matin, le conseil municipal décide de ne pas augmenter les tarifs des cartes qui seront les suivants :

1^{er} enfant : 57 € - 2^{ème} enfant : 48 € - 3^{ème} enfant : 38 €

DISSOLUTION DU SIVU CENTRE DE SECOURS

Le Conseil municipal informe le Conseil Municipal que suite à des problèmes comptables, le SIVU centre de secours n'est toujours pas dissous

ACQUISITION DE TERRAIN

Le Conseil Municipal est informé qu'un propriétaire met en vente une parcelle de terrain autour de la chapelle de Cellières et propose à la commune de l'acquérir.

Considérant que cette parcelle est nécessaire à un aménagement de la chap

Le Maire,

Eric ANTHOINE